

PAR AGNES DEMARET | [PROVINCE DE NAMUR \(/243/SECTIONS/PROVINCE-DE-NAMUR\)](#) | PUBLIÉ LE 31/03/2020 À 16:21

Assesse: tout pour empêcher l'installation de l'usine à tarmac



Le projet de voir arriver une centrale d'enrobage suscite l'émoi à Assesse. - Illustration123RF

Le projet de construction d'une usine à tarmac à Assesse continue à créer l'émoi au sein de la commune. Alors que la majorité réserve son avis, la locale Ecolo, elle, n'y va pas par quatre chemins pour marquer son désaccord quant au dossier. De leur côté, les initiateurs du projet ont décidé de postposer la demande de permis.

En février dernier, l'annonce est tombée comme un coup de massue pour certains habitants de la commune d'Assesse. Les entreprises Nonet et Sotraplant ont le projet d'installer une « centrale d'enrobés » à l'entrée d'Assesse, entre la N4 et la E411, pour produire du tarmac et des matériaux de revêtement routiers.

Lire aussi

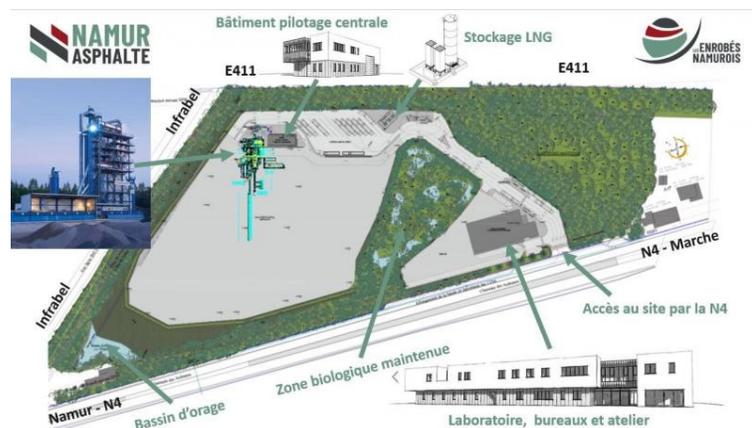
Assesse: 30 emplois projetés à «l'usine à tarmac» (<https://namur.lameuse.be/532940/article/2020-03-12/assesse-30-emplois-projetes-lusine-tarmac>)

Dès la présentation du projet, lors d'une réunion publique en mars dernier, un comité de riverains a fait connaître sa forte opposition au projet. Il verrait plutôt l'usine se développer dans un zoning

industriel plutôt que dans une zone d'habitat à caractère rural, proche d'un bois didactique qui plus est.

« Gâcher la commune »

Aujourd'hui, la locale Ecolo a fait connaître son avis sur la question et dit partager l'inquiétude des Assessois. Ses membres s'expriment très clairement : « Nous ne sommes pas favorables à ce projet et mettrons en œuvre toutes les initiatives nécessaires à empêcher son aboutissement. »



D.R.



Pour la locale, l'installation d'une usine d'une telle ampleur « gâcherait sans aucun doute le caractère rural de notre commune, dénaturant la porte verte du Condroz. La disparition d'une importante zone boisée, l'artificialisation des sols et l'impact visuel de la tour à construire, conséquences potentielles de l'installation d'une telle usine, seraient en contradiction avec les objectifs régionaux et écologistes, notamment en matière de protection de la biodiversité et du cadre de vie. Sur le plan énergétique, de la mobilité et de l'aménagement du territoire, un tel projet devrait, en toute logique, être localisé à un autre endroit. »

« Moins impactant pour l'environnement »

Cependant, jusqu'ici, la majorité en place (Acor+ et Ecolo) n'a pas souhaité se prononcer sur le projet, préférant attendre que la demande de permis soit officiellement déposée et analysée. « C'est bien la locale Ecolo qui s'exprime », assure Nadia Marcolini (Ecolo), première échevine en charge de l'Urbanisme et de l'Environnement. « Ce dossier sera analysé comme tous les autres en tenant compte des arguments de chacun, sans aucun parti pris. »





Nadia Marcolini (Ecolo), première échevine à Assesse - LL.P.



L'élue écologiste ne cache cependant pas qu'elle aurait souhaité voir naître un autre type de projet pour cette localisation. « Quelque chose de moins impactant pour l'environnement. Nous verrons les conclusions des études à ce niveau. Ce qui est certain, c'est que cette majorité a déjà fait connaître son positionnement écologique. Il nous faudra donc rester cohérents. Nous sommes tout de même à 200 mètres à vol d'oiseau du bois didactique. »

MARDI, MARS 31, 2020 - 16:21

PAR A.DG.

Le dépôt de permis est postposé



François Nonet. - T.T.

Les sociétés Nonet et Sotraplan avaient annoncé qu'elles comptaient déposer la demande de

permis peu avant les prochaines vacances de Pâques. Nous sommes donc dans les délais. Mais aucune demande n'a pourtant été remise auprès de la commune. « C'est tout à fait normal. Nous avons décidé de postposer le dépôt pour la sérénité du déroulement du projet », explique François Nonet, directeur adjoint de l'entreprise du même nom.

« Nous savons que le dossier est sensible et notre volonté est que tout se déroule le plus normalement possible, ce qui semble difficile en période de confinement. Nous voulons faire les choses de manière correcte, que chacun puisse appréhender le dossier au mieux ; tant la commune que les citoyens qui doivent pouvoir s'informer. » Tant que le confinement est de mise, le projet reste donc en suspens.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :Assesse (prov. de Namur) (/2304/locations/assesse-prov-de-namur)